

Ensemble pour lutter contre la pauvreté

Publié le 26 décembre 2024 à 05h00



Ensemble pour lutter contre la pauvreté

Publié le 26 décembre 2024 à 05h00

La sous-préfète de Bellac et le président de la CCHLeM ont signé le Pacte local des Solidarités permettant de mobiliser des ressources financières pour lutter contre la pauvreté. © Droits réservés

Le jeudi 19 décembre, dans le cadre de la nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté, Françoise Slinger-Cecotti, sous-préfète de Bellac et Jean-François Perrin, président de la communauté de communes du Haut-Limousin en Marche (CCHLeM), ont signé la convention financière du Pacte local des Solidarités*.

Le taux de pauvreté monétaire sur le territoire de la CCHLeM est le plus élevé de la Haute-Vienne. Sur le territoire caractérisé par une forte ruralité, la population n'a pas forcément conscience de la gravité de la situation, d'où la nécessité de compenser l'inégalité sociale. Il est donc primordial que l'État, au-delà des actions de droit commun qu'il soutient et de celles contractualisées avec le conseil départemental, ait une intervention plus spécifique sur ce territoire.

Claude Peyronnet a souligné que sur le territoire, 700 personnes sont attributaires de l'allocation adulte handicapé (AAH), 140 à 160 familles reçoivent des aides sociales des CCAS et organisations caritatives (Restos du cœur et Secours populaire) et 2.900 demandeurs d'emploi sont inscrits à France Travail.

Les représentants de Mobilité Solidaire Rurale ont rappelé que leurs 50 chauffeurs bénévoles assurent 150 missions par mois sur une distance d'environ 40 à 50 km, bénéficiant à environ 430 personnes n'ayant pas les moyens de se déplacer (pas de véhicule et/ou pas de permis de conduire, niveau de ressources insuffisant pour faire appel à un taxi, absence de transport en commun). Et la demande ne faiblit pas.

La Banque alimentaire de la Haute-Vienne, quant à elle, a perdu un point de collecte sur le nord de la Haute-Vienne et les grandes et moyennes surfaces organisent leurs propres actions dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire. La Banque alimentaire doit ainsi faire face à une perte de collecte de 250 tonnes de produits alimentaires.

Des produits locaux

Le président de la CCHLeM prévoit donc de mobiliser la part du Pacte des Solidarités dédiée à l'aide alimentaire pour développer une collecte de paniers auprès des agriculteurs locaux, afin que les familles en difficulté aient également accès à des produits de qualité.

Ainsi, la préfecture de la Haute-Vienne et la CCHLeM vont renforcer leur coopération dans la lutte contre la pauvreté en mobilisant des ressources financières en faveur du transport solidaire, de l'aide alimentaire et de la précarité énergétique.

(*) En présence de Claude Peyronnet, maire de Bellac et vice-président de la CCHLeM, de Pierre Edouard, vice-président de la Banque alimentaire de la Haute-Vienne, d'Henri Onillon et Yves Roubardeau, président et vice-président de l'association Mobilité Solidaire Rurale (MSoR).

Contact. www.haute-vienne.gouv.fr

Le Populaire du Centre